ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois

se paient d'avance. LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES Trois mois..... 5 fr. Six mois 9 fr. Uu an 16 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS

Un an 20 fr. Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

Frois mois 6 fr., Six mois 41 fr.,

POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi

BURREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS

sont reçues au Bureau du Journal du Lot

et se paient d'avance

Annonces..... 25 c. la lig Réclames..... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3 MM. Lassite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés, à Paris de rece-voir les annonces pour le Journal du Lot

L'acceptation du 1º numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Le Journal du Lot et le Courrier du Lot sont désignés, pendant l'année 1870, pour la publication simultanée et in extenso des Annonces Judiciaires et Légales de l'arrondissement de Cahors et, par extrait, des Annonces Judiciaires et Légales des arrondissements de Figeac et de Gourdon.

Chemin de fer d'Orléans. - Service d'Été.

	-623.12d DD 2882.mp LP cumment no Sassan 1	The state of the s		inp. p. Guesard no.
DE CAHORS A LIBOS.			DE CAHORS A MONTAUBAN & VICE-VERSA	
omnibus Poste Omnibus mixte mixte	mixte mixte mixte	de Canors a .		
Cahors. — Départ 6h » = 12 h25 s 5 h 10	Monsempron-Libos. Depart. 9h30 5 5 25s 7 55s	Libos	Departs 8h41 9h26 5h19	Départs 8 9 3 3 7 39 Arr 11 56 5 42 11 25
Mercuès	Description 0 = 4' 6 02 9 04	Villeneuve-sur-Lot 8.60 6.45 4.75	1 Dep 111 25 141 20 17 »	PERIGUEUX. Dép 1 40% 6 10 mint
[massh 6 12 1 90 6 1	Puv_l'FyAgne 10 3 6 17 8 30	Bordeaux 20.00 10.00 12.20	MONTAUBAN $\begin{cases} Arr & 4 & 33 \frac{2}{5} & 12 & 43 \frac{2}{5} & 9 & 3 \\ 12 & 13 & 3 & 05 & 7 & 57 \end{cases}$	LIMOGÉS. Arr 4 31 8 21 2 27 Dép 4 55 8 30 2 38
Castelfranc	Castellranc 10 17 6 41 6 40	Montauban	(Arr 1 36 5 11 10 6	
Puy-l'Évêque 7 17 2 1 6 49 Duravel 7 32 2 46 6 59	D Luzech 10 29 7 9 9 2 Parnac 10 38 7 16 9 13	Toulouse	AGEN. (Di-	ORLEANS. Dép mit 55 2 16 = 10 40
Fumel 7 54 2 42 7 19	Mercuès 10 49 7 33 9 25	Paris 73.70 55.53 40.55	LIBOS Arr 3	PARIS Arr 3 50 4 39 2 59 Dep 4 40 7 45 8
Monsempron-Libos Arrivée. 8 1 2 49 7 26	Cahors. — Arrivée 11 5 7 52 9 43	Cette 41.35 30.75 22.70	Départs pour Cahors (Voir tabl. 2)	[] (Dep 1 40. 1 45. » »

Cahors, le 16 Novembre 1870

BULLETIN

Le canon a encore la parole, et le temps n'est guère aux projets de solution amiable. Il en est un, cependant, qui nous paraît digne d'être signalé. Nous l'empruntons au Démocrate Breton.

Ce journal propose la neutralisation de l'Alsace et de la Lorraine par la France, à charge, par la Prusse, de neutraliser les provinces Rhénanes.

Ainsi, un territoire inviolable et sacré séparerait les deux Etats rivaux.

Partout, plus de conflit possible. Au reste, la Prusse et la France conserveraient chacun leur intégrité territoriale. Toutefois, pour assurer la neutralisation complète des points de contact, les places fortes des provinces neutralisées seraient démantelées et ces provinces elles-mêmes seraient placées sous la garantie de l'Europe.

Ainsi, la Prusse démolirait les forteresses allemandes de Landau, des Deux-Ponts, de Sarrelouis, de Trèves, de Cologne, de Mayence, etc., et nous anéantirions les citadelles de Strasbourg, de Metz, de Bitche, de Phalsbourg, de Verdun, etc. Aucune troupe armée ne pourrait pénétrer dans les pays neutralisés, à l'exception de celles qui seraient jugées nécessaires pour y maintenir l'ordre et la sécurité des personnes, et toutes les barrières douanières seraient abolies de la Prusse rhénane à la France des Vosges.

« Nous sommes persuadés, -- dit en terminant le Démocrate Breton, - que notre solution est la seule qui puisse garantir la paix de l'Europe, et nous espérons que des voix plus autorisées que la nôtre la proposeront un jour.

Elle offre l'avantage de n'attenter aux droits d'aucun des belligérants, et leur offre tous les éléments honorables d'une réconciliation future. Celui qui la ferait prévaloir mériterait bien de l'humanité.

A nous aussi la solution proposée par le Démocrate Breton, qui est, pour ainsi dire, le projet anglais perfectionné, semble complète et pratique. C'est la seule qui sauvegarderait tous les intérêts en ménageant toutes les susceptibilités réciproques. Mais, encore une fois, nous n'avons pas l'espoir de la voir triompher, du moins jusqu'à nouvel ordre. L'heure actuelle est toute aux armes et le moment de négocier est encore éloigné....

Tout le monde a lu la proclamation a dressée à l'armée par M. Gambetta. Dans ces phrases, que le souffle républicain enflamme et pénètre, il est un passage qui fera palpiter tous les cœurs français, c'est celui dans lequel le ministre de l'intérieur et de la guerre, promettant une générale et vigoureuse offensive, appelle l'armée de la Loire à la

rescousse de Paris qui l'attend. Paris, c'est le cœur de la France et c'est encore son boulevard; Paris, c'est la cité sublime qu'il faut aller arracher à l'odieuse étreinte des barbares tudesques ! Paris, c'est le terme de la lutte héroïque et gigantesque d'où la France sortira moralement grandi et régénérée!...

Nous avons maintenant le secret du refus opposé par la Prusse à la condition du ravitallement. Le Moniteur Wurtembergeois nous révèle le calcul fort ingénieux sur equel ce refus s'appuyait. D'une part, 25 | prussienne a été surprise par dix mobiles de

jours de vivres étaient consommés en pure perte par la ville assiégée. D'autre part, pendant cet intervalle de temps, plus de sorties, plus de canonnades, plus d'engagements meurtriers. Les défenseurs de la capitale, réduits à l'inaction tombaient en proie au marasme et à la démoralisation, et l'armée assiégeante, abritée contre tout péril, en était quitte pour garder tranquillement ses positions et s'y accommoder le plus confortablement possible. On voit quelle situation nous eût été faite par l'armistice, si le Gouvernement républicain avait manqué de vigilance. L'organe officiel de Stuttgard, que nous remercions de sa précieuse révélation, jugeait lui-même ces conditions si défavorables pour nous, qu'il prévoyait ingénument que nous ne les accepterions point.

L'opinion publique s'est justement émue en Europe d'une récente dépêche annonçant que la Russie se considère comme dégagée des obligations qui lui sont imposées par le traité de 1856.

On mande de Londres, que le cabinet Britannique a fait de cet acte fort grave du cabinet Russe l'objet d'une délibération immédiate, ensuite de laquelle il a décidé d'envoyer à Versailles M. Odo Kussell, l'un des sous-secrétaires du Foreing-Office, avec mission de demander au Gouvernement prussien une explication nette et catégorique sur la manière dont il interprête l'attitude prise soudain par la Russie.

Plusieurs dépêches officielles signalent les progrès de l'invasion dans l'Est et dans le

Varanges (Côte-d'Or) a été occupé par les Prussiens. Dans le même département, la petite place d'Auxonne est presque investie, et St-Jean-de-Losne est menacé. Dans le Jura, Dôle a été occupé par l'ennemi. Dans l'Yonne, Sens aurait été occupé.

D'autre part, on s'attend dans le Nord au prochain investissement de La Fère.

Une dépêche de Souppes porte que 48 uhlans, entrés hier à Nemours, ont été cernés et faits prisonniers par les gardes natio-

Pour le bulletin polit que: A. Laytou.

BULLETIN OFFICIEL DE LA GUERRE

Tours, 14 novembre, midi.

Lyon, 13 novembre. - 2,000 Prussiens, avec artillerie, occupent Varanges; on nous assure qu'une colonne se dirige

sur Seurre ou Bessay. Auxonne est presque investi; les Prussiens ont occupé Dôle, à midi.

Intérieur, à Préfets et Sous-Préfets. Tours, 14 novembre, 2 h.

20 m. du soir. Rien a signaler du côté d'Orléans.

Les Prussiens continuent leurs réquisitions à Sens et dans les villages environnants.

On assure qu'un corps allemand se dirige sur Tonnerre. Auxonne est sur le point d'être in-

Dôle a été occupé, le 13 novembre, à midi, par les Prussiens. A la Fère, on s'attendait, hier, à l'investissement. Un corps prussien s'avançait de Reims sur Cambrai.

A Saint-Illier-le-Bois (Eure), une patrouille

l'Ardèche, et dix francs-tireurs de Caen qui leur ont tué 9 hommes et fait un prisonnier.

48 uhlans entrés, le 13, à Nemours, ont été faits prisonniers dans la nuit par des gardes mobiles de Château-Landon joints à des gardes

Pour copie conforme: Le Préfet du Lot, E. BÉRAL.

Tours, 14 novembre, 6 heures 20 minutes, soir.

Bruxelles, 14. - La nouvelle que la Russie avait dénoncé le traité de 1856 a produit une grande sensation.

Le cabinet britannique a envoyé à Versailles demander au roi de Prusse une explication catégorique, afin de savoir comment il faut interprêter les démarches de la Russie.

> Tours, 14 novembre, 6 heures 50 minutes, soir.

Le Times du 14, doute que l'Angleterre consente à la révision du traité de 1856. Il ajoute que l'Allemagne unie ne permettra pas l'agrandissement de la Russie.

> Tours, 15 novembre, 2 heures 15 minutes, soir.

De l'armée de la Loire rien à signaler. Dôle a été évacué par l'ennemi dans la journée d'hier.

Intérieur à Préfets.

Le 13, une colonne de 800 hommes de la garnison de Mézières a fait une reconnaissance sur Prael et Faynou, un engagement heureux avec 4,200 ennemis et dégagé des francs-tireurs qui se trouvaient cernés.

De notre côté 10 blessés non grièvement. Pour copie conforme : Le Préfet du Lot,

E. BERAL.

On lit dans le Courrier de la Gironde, d'hier :

Une lettre arrivée à Bordeaux annonce une nouvelle que nous reproduisons sous toute réserve.

La flotte française venant de devant Jahd, après avoir sacrifié trois avisos et débarrassé le port des torpilles, serait entré et aurait pris tous les vaisseaux de la flotte prussienne et délivré 45,000 prisonniers

De cette nouvelle, on peut rapprocher la dépêche suivante du Shippin-Gazette :

Cuxhaven, 9 novembre. Il est constaté, d'après une autorité digne de foi, que la flotte française, composée de trente vaisseaux, s'est dirigée vers la mer du Nord.

La navigation de l'Elbe a, par conséquent, cessé, et tous les feux et les bouées ont été déplacés.

Il n'est plus permis aux pilotes de quitter le port.

La victoire d'Orléans

On lit dans le Français:

« Nous pouvons ajouter un certain nombre de détails précis et caractéristiques qui font le plus grand honneur à notre jeune

» Dans l'ensemble des combats qui ont eu lieu depuis trois jours, on estime que les Prussiens n'avaient pas eu moins de 10,000 hommes hors de combat.

» On ajoute que nous avons fait 1,800 | justice et d'une prudence extrême. prisonniers, et encore le temps pluvieux a-t-if considérablement gêné la poursuite.

» On dit que beaucoup de Bavarois se sont laissés prendre, fatigués d'une guerre qu'ils désapprouvent.

» Dans un village des environs d'Orléans, les Prussiens, embusqués dans quelques maisons et dans le clocher de l'église, faisaient un feu violent sur nos troupes.

» Les chasseurs du 7e régiment de marche, prenant le pas de course, ont attaqué résolument les positions à la baïonnette et délogé l'ennemi.

» Les Prussiens défaits sur toute la ligne, sont en pleine retraite sur les routes de Chartres et d'Etampes.

» Ils ont beaucoup perdu de fusils, qui ont été immédiatement distribués aux gardes nationaux d'Orléans.

» Nos troupes ont réoccupé la ville d'Orléaus, où elles se fortifient.

. On écrit que Cathelineau et ses volontaires ont pris une part brillante à l'action.

» Le moral de l'armée est excellent. » Le service du chemin de fer est repris jusqu'à Orléans.

Le Gal d'Aurelles de Paladines.

Tous les regards sont aujourd'hui fixés sur notre jeune armée de la Loire et sur son chef le général d'Aurelles de Paladines.

Ce dernier, placé au cadre de réserve il y a dix-huit mois, est dans sa soixanteseptième année

Robuste de corps, malgré son âge avancé, cet officier général est connu dans toute l'armée pour l'énergie de son caractère, énergie qui frise la rudesse. Il l'a prouvé dans ces derniers temps par l'heureuse fermeté avec laquelle il est parvenu à rétablir dans les régiments de marche une discipline ébranlée et presque détruite.

Sorti de l'Ecole militaire il y a quarantesept ans, M. d'Aurelles de Paladines a atteint assez vite l'épaulette d'officier supérieur. Il a été longtemps commandant au 64e de ligne.

En 1854, il fit la guerre d'Orient, d'abord en qualité de général de brigade, puis bientôt après comme divisionnaire, à la tête d'une des meilleures parties de l'infanterie employée au siège de Sébastopol.

A son retour en France, il commanda plusieurs années la division territoriale de Marseille, et il se trouvait dans cette ville lorsque la guerre d'Italie éclata en 1859. Il ne contribua pas médiocrement, par sa vigilance, à assurer le départ des convois nombreux qui se rendaient à Gênes et dans la Péninsule.

Deux années avant sa mise au cadre de réserve pour limite d'âge, il eut un commandement dans l'Est, et lorsqu'il dut entrer dans la 2e section, il fut, en récompense de ses longs services, élevé à la dignité de grand'croix de la Légion-d'Honneur.

Dès que la guerre contre la Prusse fut résolue, le général d'Aurelles de Paladines se mit à la disposition du Gouvernement, heureux de pouvoir une fois encore ressaisir son épée, et mettre son expérience militaire au service de son pays.

Le général est, plus que tout autre, apte à commander de jeunes troupes, parce qu'il est d'une fermeté inébranlable, d'une grande et celui de Besançon.

Espérons que ses premiers et heureux succès seront suivis d'autres plus importants encore. (Français.)

L'armée de la Loire

Les armées s'observent du côté d'Orléans. La nôtre a porté ses avants-postes à Chevilly, sur la route de Paris. Elle s'appuie là sur la forêt, sur des vignes et des villages.

A quelques lieues plus loin, vers Toury, dans les plaines nues de la Beauce se réunissent les forces prussiennes.

S'il faut en croire une dépêche du roi Guillaume, la jonction du corps du général de Thann avec ceux de Wittich, du prince Albert venant de Chartres, et du duc de Mecklembourg se serait opérée.

Si le fait est vrai, l'ennemi tentera sans doute un retour offensif; mais nous sommes prévenus, et nous saurons le recevoir.

L'armée de Paris.

S'il fallait en croire un bruit dont nous nous défions, le général Trochu aurait fait une sortie victorieuse et refoulé l'assiègeant sur plusieurs points, notamment sur Enghien.

Une lettre de Beauvais, parle avec détails de cette rumeur. D'après cette lettre, le mouvement des troupes de Bauvais, qu'on disait s'effectuer sur Rouen, aurait eu simplement pour but d'envoyer des renforts soit à l'armée qui assiége Paris, soit à l'armée qui était à Orléans.

Bien entendu, nous ne donnons que sous toutes réserves ces nouvelles de Beauvais.

L'armée prussienne.

L'armée qui entourait Metz sous les ordres du prince Frédéric-Charles s'est divisée en plusieurs autres armées qui vont opérer dans des directions différentes.

La première, forte de 50 à 60,000 hommes, qui est placée sous le commandement du général de Manteuffel, est destinée à l'invasion du nord et du nord-ouest de la France. Elle doit s'emparer d'abord de Verdun et de Mézières, puis entrer dans la Picardie, et de la pénétrer dans la Normandie en se mettant en communications avec le prince royal de Saxe. Jusqu'à l'arrivée des forces de Manteuffel, il est donc probable que là Normandie ne sera pas sérieusement attaquée; car il n'y a pour le moment de Gournay à Mantes qu'un rideau de troupes qu'une attaque sérieuse ferait disparaître.

Le 7° corps tiendra garnison à Metz et fera le siège de Thionville dont le bombardement doit commencer aujourd'hui.

Quant à la deuxième armée, dont on a détaché le 2e corps pour renforcer l'armée qui assiège Paris, elle se dirigera vers la Champagne et la Bourgogne. Suivant certaines correspondances, le prince Frédéric-Charles qui en conserve le commandement, établirait son quartier-général à Troyes et se relierait avec Thann sur sa droite et Weder sur sa gauche. Son but serait de tourner l'armée de la Loire et de l'enfermer dans un cercle; manœuvre qui a trop bien réussi jusqu'à ce jour aux Prussiens pour qu'on ne s'efforce pas de la déjouer.

Le prince Frédéric-Charles serait chargé en même temps de diriger le siège de Belfort

Informations générales

La circulaire de M. Jules Favre sur l'armistice, produit sur la diplomatie européenne une impression excellente.

Personne n'en conteste la vérité. - Montmédy est menacé de bombardement.

On parle de combats sous Thionville. Une lettre du général Coffinières constate qu'il y a toujours en désaccord entre lui et Bazaine, mais qu'il a subi des ordres supérieurs.

- L'Indépendance belge publie une lettre du général Coffinières, disant :

« J'ai fermement soutenu que Metz devait avoir des intérêts distincts de l'armée, et que toute préoccupation politique devait être exclue de la défense. Après avoir donné deux fois ma démission, je n'ai cédé qu'à l'opinion contraire qui a prévalu au sein du conseil de gnerre. »

- Nous extrayons d'une lettre d'un officier de l'armée de Metz, les passages sui-

« Notre dernier combat a été livré le 7 octobre (journée des Tapes). La division de voltigeurs de la garde en particulier s'y est montrée admirable; elle a soutenu pendant sept heures le feu de l'ennemi : ses pertes ont été de 700 tués.

. Les rations dans les derniers jours étaient ainsi composées : 125 grammes de blé, 30 de poids chiches, 125 d'amidon. Nous vivions, depuis le commencement des grandes pluies d'octobre, dans l'eau et dans la bone jour et nuit.

» Les Prussiens nous ont dispensé de déposer nos armes en leur présence. Nous les avons remises dans l'arsenal : quant à nos drapeaux, nous les avons brûlés. »

- Le commandement régional de l'Est étant supprimé, M. le général Michel a dû recevoir une autre destination. Il a été chargé de commander la division de cavalerie du 18° corps.

- D'après le correspondant de la Gazette de Cologne, le général de Molike aurait envoyé des ordres pour qu'on tint ses appartements prêts dans quatre semaines au plus tard.

Plusieurs officiers supérieurs ont envoyé des messages dans le même sens.

Un grand nombre d'officiers de génie ont quitté Berlin pour coopérer aux travaux des forteresses françaises

Les travaux de siége de Paris vont être poussés sans interruption.

- On mande de Paris :

« Sur certaines lignes du chemin de fer, on ouvre des tranchées dans les fortifications, et on prépare les rails pour établir le service aussitôt que l'ordre en sera donné.

» Les trains sont placés sur la voie et prêts à partir au premier signal.

» Les wagons sont blindés. Plusieurs de ces wagons sont percés de meurtrières au moyen desquels nos soldats pourront tirer sur l'ennemi.

» L'usine Cail a déjà livré 29 wagons blindés à la Compagnie. »

- Dans la journée, Paris à la même physionomie qu'en temps ordinaire : voitures, omnibus, bateaux circulent. Le soir est plus triste : cafés et magasins se ferment, et on n'allume plus qu'un bec de gaz sur deux. Du reste, pas un crime, pas un vol un peu accentué : on est plus honnête que jamais!

- La Gazette de la Croix exprime la conviction que le bombardement de Paris commencera prochainement.

Le matériel de guerre pris à Metz est évalué à 80 millions de francs.

est le propriétaire.

Une lettre de M. Guizot.

Tout ce qui tombe de la plume de M. Guizot est bon à lire.

Voici une lettre inédite de cet éminent homme d'Etat qui est tonjours resté dans la dignité de sa vie et de son caractère.

Cette lettre fut adressée à M. Léon Audé, ancien secrétaire-général de la préfecture de la Vendée et commandant le bataillon de la garde nationale de Talmont et d'Avrillé. Celui-ci n'eut pas la consolation de la lire. Il succombait dans sa propriété des Granges-Cathus le jour-même où la poste lui apportait cette lettre remarquable:

« Val-Richer, 23 octobre 1870. » J'aurais répondu plus tôt à votre lettre du 30 septembre, Monsieur, si je n'eusse pas été malade. La colère et la tristesse sont malsaines à quatre-vingt-trois ans. J'ai passé quinze jours dans mon lit. J'en suis sorti et je me rétablis plus promptement que je ne devais m'y attendre. Je voudrais que la convalescence de la France fût aussi prochaine que la mienne.

» Je comprends toutes vos tristesses. C'est le mal de notre pays de se payer d'illusions; mais le découragement est un aussi grand mal que l'illusion. Notre pays a certainement en luimême, des forces matérielles et morales qui doivent suffire à la résistance, et la résistance est aujourd'hui pour nous le seul moyen d'arriver à une paix tolérable et un peu durable.

» La fermeté admirable de Paris a déjà beaucoup agi sur l'esprit des Prussiens, chefs et peuple. Ils reconnaissent la difficulté de leur entreprise et se montrent moins exigeants qu'ils ne l'avaient annoncé. Faites en province tout ce qui se pourra pour venir en aide à Paris Notre salut est là! Redites-vous ce que disait M. de Calonne, à je ne sais plus quelle belle dame qui lui demandait je ne sais quoi : Si c'est possible c'est fait ; si c'est impossible, ça se fera.

» Je suis fort aise que votre pays vous ait appelé à le commander. Vous dirigerez les braves et vous relèverezle courage des timides. La Normandie, autour de moi, n'a pas ce qu'on appelle l'enthousiasme. Elle n'est rien moins que républicaine; mais elle comprend la situation. Elle est sensée et ferme ; elle se défendra bien : elle a déjà un peu commencé.

» D'après tout ce qui me revient, Paris tiendra bon et longtemps encore. Il est bien commandé et très-animé. Ce qu'il faut crier maintenant, c'est : à Paris ! à Paris ! J'ai quatre de mes enfants sur ses remparts, et, malgré l'extrême difficulté des correspondances, les lignes qui me parviennent quelquefois me donnent confiance. Mais il leur faut des secours et des vivres.

» Je vous renouvelle l'assurance de mes sentiments les plus distingués. GUIZOT.

Certes, personne n'accusera M. Guizot, qui a été si longtemps le soutien de la politique de la pourra, le type Reffye que les hommes du paix à tout prix, d'être un belliqueux à outrance | métier s'accordent à déclarer supérieur au et de céder, à quatre-vingt-trois ans, aux entrainements d'une passion excessive.

Délivré de tout souci ambitieux, l'ancien ministre parle en patriote, en homme dévoué à son pays, sans rancune et arrière-pensée.

Pour extrait : A. Laytou.

Chronique locale

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFECTURE DU LOT

Souscription en faveur des mobiles e des francs-tireurs.

Mesdames Crémieux, Fourichon et Thiers ont pris l'initiative d'une souscription pour laquelle elles demandent le concours patriotique de toutes les femmes françaises. Cette souscription a pour objet de fournir à nos braves mobiles et francs-tireurs des vêtements chauds qui leur permettent de supporter la rude saison d'hiver. Ce but ne serait sions.

pas atteint si, pauvres ou riches, toutes les Françaises n'y pouvaient participer.

Dans nos campagnes surtout, les braves femmes des cultivateurs qui ont des fils, des frères, des êtres qui leur sont chers parmi nos défenseurs, toutes voudront apporter leur obole pour cette pieuse mission:

Le Préfet du Lot a la ferme conviction que l'appel patriotique de Mesdames Crémieux, Fourichon et Thiers sera entendu sur tous les points du département.

Les vêtements et autres objets pourront être donnés en nature. Les offrandes seront reçues par MM, les maires des chefs-lieux de canton, qui les enverront au chef-lieu de leur arrondissement respectif. MM. les Sous-Préfets, pour les arrondissements de Figeac et de Gourdon, voudront bien se charger de recueillir tous ces objets à l'hôtel de la souspréfecture.

Cahors, le 12 novembre 1870.

Le préfet du Lot, E. BÉRAL.

La délégation du Gouvernement,

Considérant que les effets de commerce souscrits avant la guerre à la différence des effets souscrits après la guerre, l'ont été dans l'ignorance d'un événement inattendu qui a jeté tout-à-coup la perturbation dans le commerce et rendu, sinon impossibles, du moins très difficiles, les moyens de libéra-

DÉCRÈTE :

Art. 1er. - Jusqu'au 15 décembre prochain, aucun protêt ne pourra être fait; aucune poursuite exercée pour les effets de commerce souscrits avant le 15 août dernier.

Art. 2. - Tous les effets de commerce souscrits postérieurement au 15 août dernier demeurent soumis au décret du 5 novembre, dont toutes les dispositions non contraires à l'art. 1er sont maintenues.

Fait à Tours, le 14 novembre 1870.

Signé: Crémieux, Glais-Bizoin, Fourichon, Gam-

Le directeur général, C. LAURIER.

Une circulaire du ministre de l'intérieur prescrit aux préfets en ce qui concerne les batteries d'artillerie que les départements, aux termes du décret du 5 novembre, sont tenus d'en fournir au Gouvernement d'ici à deux mois, d'adopter, autant que faire se canon prussien. Suit une série d'instructions relatives aux moyens d'exécution. La circulaire confère aux préfets le droit éventuel de réquisitions pour cet objet. Si le département n'a pas les moyens de faire lui-même les batteries, l'Etat se chargera de les fabriquer lui-même aux frais dudit département.

Avis aux militaires. - Il existe en souffrance dans les gares du chemin de fer, faute d'indications suffisantes pour les réexpédier aux destinataires, une quantité de collis à l'adresse d'officiers, sous-officiers et soldats.

Les militaires qui ont à réclamer des envois de cette nature, sont invités à s'adresser directement, par lettre affranchie, à l'Inspecteur principal des transports de la guerre, à Tours, en donnant tous les renseignements nécessaires pour l'acheminement des colis à leur destination.

Ministère des finances.

Des réclamations sont parvenues à la délégation des finances à Tours, au sujet du paiement des rentes sur l'Etat et des pen-

Le public est informé que les rentes et les | pensions instrites à Paris ou dans un autre département sont payables sur la présentation du titre dans toutes les trésoreries générales et recettes particulières des finances sans exceptions.

Tours, 10 novembre 1870.

Le Directeur général délégué du ministère des finances, DE ROUSSY.

AVIS AU PUBLIC

Par suite d'un arrangement entre l'administration française et l'office de Belgique, le public pourra à partir du 11 novembre courant, expédier des sommes d'argent aux militaires français internés en Allemagne, par intermédiaire de la poste française et de la poste belge et moyennant le simple droit belge de 10 centimes par 10 francs ou fraction de 10 francs.

Ces fonds, seront transmis par la poste française en mandats à l'adresse du percepteur des postes à Bruxelles, qui se paiera à lui-même ces mandats et les convertira en titres belges-allemands au profit des ayantsdroit, en ne retenant que le droit allemand de 25 centimes par 25 thalers (92 fr. 50) ou fraction de 25 thalers.

Le public n'en continuera pas moins à pouvoir envoyer des secours pécuniaires aux prisonniers de guerre français en Allemagne, par la voie de Bâle (Suisse), dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui. Mais, comme les frais de réexpédition de Bruxelles présentent, au profit de nos soldats captifs, une économic de 50 010 sur les frais de réexpédition de Bâle, les bureaux de poste français ne dirigeront sur Bâle, les envois d'argent dont il s'agit, que sur la demande expresse des envoyeurs.

Le Gouvernement a reçu de Chine des nouvelles favorables. Le télégraphe de Sibérie lui a transmis le résultat de la longue et épineuse négociation poursuivie par notre chargé d'affaires, M le comte de Rochechouart, pour obtenir la réparation du massacre de Tien-Tsin ; les meurtriers ont été exécutés, trois mandarins prévenus de complicité, déportés, et une indemnité a été payée pour les familles des victimes. En outre, une ambassade spéciale est partie, apportant en France les excuses du gouvernement chinois. Ces envoyés voyagent accompagnés d'un des interprètes de notre légation. Ils arriveront à Marseille à la fin de décem-

Nous insérons avec plaisir la lettre suivante, en engageant les propriétaires de notre département à suivre l'exemple de l'honorable correspondant du Journal de Lotet-Garonne.

> Saint-Maure, 12 novembre 1870. Monsieur le Directeur,

Quand on ne peut pas, de sa personne, servir activement son pays menacé, on lui doit, on doit à ceux qui, plus heureux, peuvent lui donner leur vie, une sollicitude et un concours qui s'affirment efficacement.

Plusieurs lettres que j'ai lues, écrites par nos jeunes mobiles de Lot-et-Garonne, signalent, sans trop s'en plaindre, l'absence de certaines provisions qui, en ce moment surtout, seraient nécessaires pour soutenir, non leur énergie, qui n'est pas douteuse, mais leurs for-

Les habitants du département ne pourraientils pas, sous ce rapport, venir en aide au gou-vernement au profit de leurs jeunes concitoyens, leurs frères, leurs enfants! Ce n'est pas le pain qui leur manque; mais du vin; mais un peu d'eau-de-vie, qui leur seraient si utiles, après des nuits froides ou pluvieuses, et des marches forcées. Ont-ils ces boissons bienfaisantes? Non, n'est-ce pas. Pourrions-nous, nous, les viticulteurs de Lot-et-Garonne, les leur fournir? Certainement, oui.

Eh bien, que chacun de nous, petit ou grand propriétaire, fouille son chai et livre quelques hectolitres de son vin le plus généreux, en échange du sang que la Patrie, consternée mais non découragée, réclame, de ses enfants dans ce moment suprême.

Je n'ai pas à me préoccuper, d'ici, des moyens de faire parvenir et de conserver à nos braves mobiles ce que je sollicite pour eux; il me suf-fit d'avoir appris, à Bordeaux, qu'il y existe un comité Girondin qui reçoit les dons en nature, le vin et l'eau-de-vie, entre autres ; i, se charge de les adresser, au fur et à mesulre des besoins, aux commandants des mobiles de la Gi-

J'ignore si le chef-lieu de notre département a créé un semblable comité; mais, ce qui n'aurait pas été fait pourrait et devrait se faire encore, afin de centraliser les dons en nature. Dans cet espoir, je m'inscris pour deux barriques de vin et un deuxième hectolitre d'eaude-vie, que je m'engage à porter à Nérac, au premier avis donné, et à l'adresse indiquée.

Si vous le croyez utile, Monsieur le Directeur, donnez à ma lettre la publicité de votre journal, et agréez mes salutations distinguées.

P. LAVERNY.

- Nous apprenons la mort d'un magistrat distingué, M. Faucon, conseiller honoraire près la Cour d'appel d'Agen.

Avant d'entrer à la Cour, M. Faucon avait exercé, pendant longtemps, les fonctions de procureur près le tribunal de première instance.

M. Faucon était âgé de 74 ans.

- Hier, vers quatre heures et demie, un convoi de 500 prisonniers bavarrois, dirigés sur Pau et escortés par des mobiles de la Gironde, s'est arrêté en gare d'Agen où une foule considérable de curieux s'était transportée longtemps à l'avance.

Des rafraîrhissements, de vivres, de l'argent et du tabac ont été distribués en abondance à ces prisonniers, dont la plupart étaient des hummes jeunes de 18 à 25 ans environ, assez convenablement vêtus et paraissant en bonne santé.

L'un d'eux apercevant un enfant tenu sur les bras de sa mère l'embrassa et fondit en larmes. L'image lointaine du foyer venait de lui passer devant les yeux.

Cette scéne touchante a vivement attendri tous ceux qui en ont été témoins.

Pour la chronique locale : A. Laytou.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Les créanciers de la faillits Baques sont invités à se présenter au greffe du tribunal de commerce de Souillac le 9 novembre courant. (Extrait du Gourdonnais, du 3 novembre 1870.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Le tribunal de Figeac, en date du 1er sep-tembre mil huit cent soixante-dix a prononcé l'expropriation pour cause d'utilité publique, des terrains compris au plan parcellaire des chemins vicinaux ordinaires de 1º classe, numéro 1 de Loubressac au chemin vicinal de grande communication, numéro 38, et à Saint-Ceré, et de 3º classe, numéro 8 de Loubressac à Gintrac.

(Extrait de l'Echo du Quercy du 12 novembre).

Dernières nouvelles

Marseille, 45 novembre. Les élections municipales sont terminées. Inscrits : 66,525

Votants : 29,647 Majorité : 16,631

Les candidats du comité républicain sont nommés avec une moyenne de 21,500 voix et de 28,500 ceux portés sur les deux listes. La liste ultra-radicale de l'Egalité a une

moyenne de 7,800 voix. Le chiffre le plus fort est de 9,176 voix.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Laytou

A VENDRE OU A LOUER

RUE DE MA DEREE, 65 A CAHORS

Cette MAISON se compose : d'un premier étage divisé en Cinq pièces; d'un deuxième étage composé également de Cinq pièces et d'un Balcon couvert; une Grande pièce, où un chef de service pourrait établir ses bureaux, forme le troisième

étage, au-dessus duquel est un Galetas. Une grande Cave voûtée fait partie de la Maison. S'adresser à M. Laytou, imprimeur, rue du Lycée, qui en LIBRAIRIE UNIVERSELLE ALMIETTE A CAHORS.

THÉORIE

du Garde national sédentaire et mobile,

contenant la manœuvre du fusil Chassepot, du fusil à Tabatière, et à Piston et la loi sur la garde nationale sédentaire et mobile.

"75 c

11 de la contenant la manœuvre du fusil Chassepot, du fusil à Tabatière, et à Piston et la loi sur la garde nationale sédentaire et mobile.

"75 c Le même ouvrage par la poste (franco). . . . » 90 c. PLAN DES FORTIFICATIONS DE PARIS AVEC FEUX CROISÉS. » 75 C.

ATLAS DE LA DÉFENSE NATIONALE Cartes des dix-sept départements envahis et menacés par les

Prussiens..... 5 LIVRES CLASSIQUES POUR L'ANNÉE 1870-71. **VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTE**

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément — Prix Modérés.

SEER VICE

Départ d'Assier: 1 h. après-midi;

Arrivée à Cahors, à 6 heures soir.

Le Sieur Raymond fait également le service des Dépêches de Cahors à Montauban, et prend les Voyageurs à des prix modérés.

Départ de Cahors, tous les soirs, 10 heures.

pur ou mêlé d'eau(il y a une instruction) enlève masque de grossesse, taches de rousseur, lentilles, graipe ALTERATIONS DU TEINTLE LAIT ANTEPHÉLIQUE les soux, rougeurs, boutons, emorescences, etc, — conserve la peau du visage unie et transparente.

Paris, CANDES et C°, boulevard St-Denis, 2; Cahors, à la pharmacie Vinel. Se défier des imitations FLACON, fr.